



Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le douze (12) novembre deux mille dix-huit (2018), à 19h00, sous la présidence de monsieur Frédéric Boudreault, maire suppléant, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4 et maire suppléant
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ABSENT :

- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3

Les postes de maires et de conseillers #5 sont vacants.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018**
4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE AVEC AVIS DE CONVOCATION DU 10 OCTOBRE 2018**
5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SANS AVIS DE CONVOCATION DU 10 OCTOBRE 2018**
6. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SANS AVIS DE CONVOCATION DU 31 OCTOBRE 2018.**
7. **ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2018**
8. **CORRESPONDANCES**
9. **RÉSOLUTIONS**
 - 9.1. **ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS**
 - 9.1.1. Campagne de sensibilisation à l'environnement : Approbation de la maquette soumise par Carococo;
 - 9.1.2. Commandites / Dons :
 - 9.1.2.1. Les Stéfany's roses de Charlevoix 2019 / Trophée Roses des sables;
 - 9.1.2.2. Centre de la Petite enfance du Soleil à la lune : Entériner le don d'un drapeau au souper bénéfice pour l'installation l'Arc-en-ciel;
 - 9.1.2.3. Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul : Défunts de l'année 2017-2018;
 - 9.1.2.4. Carnaval IAC : Édition 2018 de l'évènement;
 - 9.1.2.5. École St-Pierre : Séjour éducatif et culturel à Ottawa;

- 9.1.3. Soupers de Noël des pompiers volontaires et des bénévoles de la bibliothèque municipale;
- 9.1.4. Date de célébration de l'Halloween à L'Isle-aux-Coudres;
- 9.1.5. Sûreté du Québec : Signature de l'entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables;
- 9.1.6. Centre d'études collégiales en Charlevoix : Modification à la résolution #2018-06-207 intitulée « Prêt d'un local à Centre d'études collégiales de Charlevoix pour Formation continue Charlevoix »;
- 9.1.7. Mouvement Action-Chômage de Charlevoix : Renouvellement de l'adhésion membre corporatif
- 9.1.8. Paroisse Saint-Francois-d'Assise : Renouvellement de l'espace-annonce dans le feuillet paroissial;
- 9.1.9. Dépôts :
 - 9.1.9.1. États comparatifs au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2018;
 - 9.1.9.2. Réponse du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur du Québec à la demande de retarder la rentrée scolaire;
 - 9.1.9.3. Étude de faisabilité technique et financière pour la mise en œuvre du plan de transition du transport collectif de Charlevoix;
 - 9.1.9.4. Raisons de la relocalisation du bureau de vote d'Élections Québec.

9.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 9.2.1. Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres : Demande de déplacement de bâtiments (ancienne boulangerie et ancien atelier du meunier);
- 9.2.2. L'Ancrage de l'Isle-aux-Coudres : Demande de soutien à la création d'environnements favorables des SIPPE;
- 9.2.3. Soutien à la diffusion de la programmation des bibliothèques;
- 9.2.4. Contribution à l'application mobile Parcourir Charlevoix | Culture et nature;
- 9.2.5. Équipement supra-local : Paiement de la quote-part pour l'année 2018;
- 9.2.6. Club de motoneiges de L'Isle-aux-Coudres : Droits de passage;
- 9.2.7. Dépôt d'une correspondance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec concernant le projet « Rideaux » déposé par la Commission scolaire de Charlevoix.

9.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

- 9.3.1. Dépôt d'une correspondance de la Commission scolaire de Charlevoix concernant le transport scolaire dans le chemin Côte à Picoté;
- 9.3.2. Projet de réfection du barrage hydraulique du Ruisseau rouge aux Moulins de l'Isle-aux-Coudres : Paiement de la facture numéro 0784286 à WSP Canada Inc.;
- 9.3.3. Offre d'emploi : Journalier temps partiel sur appel.

9.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

- 9.4.1. Formation pour l'inspection visuelle des cylindres : Inscription de _ pompiers;
- 9.4.2. Achat de masques de poche pour le service de premiers répondants;
- 9.4.3. Édition 2018 du brunch annuel organisé par le service incendie;

9.4.4 Festival des pompiers de Charlevoix 2018 : Dépôt du compte-rendu et affectation du bénéfice net au surplus accumulé réservé du service incendie.

9.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

9.5.1. Ancien chemin montré à l'originnaire : Vente à madame Nathalie Dufour et monsieur Michel Petit;

9.5.2. Demande de la Pointe du Soleil levant (Hôtel la Roche Pleureuse) Extension du délai.

10. VARIA

11. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2018-11-378 – Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2018-11-379 - Adoption de l'ordre du jour de la séance

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 12 novembre 2018 en gardant le varia ouvert et en rayant le point 9.2.4.

#2018-11-380 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu unanimement d'adopter sans modification le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.

#2018-11-381 – Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2018

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu unanimement d'adopter sans modification le procès-verbal de la séance extraordinaire avec avis de convocation du 1^{er} octobre 2018.

#2018-11-382 – Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2018

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu unanimement d'adopter sans modification le procès-verbal de la séance extraordinaire sans avis de convocation du 10 octobre 2018.

#2018-11-383 – Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 octobre 2018

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu unanimement d'adopter sans modification le procès-verbal de la séance extraordinaire sans avis de convocation du 31 octobre 2018.

#2018-09-384 - Adoption des comptes payés et à payer du mois d'octobre 2018

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu unanimement d'adopter les comptes payés et à payer du mois d'octobre 2018 au montant de 368 020,00 \$.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

COMPTES PAYÉS OCTOBRE 2018

Masse salariale	15 484.72 \$
Pamela Harvey (remboursement frais déplacement)	198.00 \$
CIHO-FM	250.00 \$

La Marée	25.00 \$
CPE du Soleil à La Lune	100.00 \$
Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres	17 000.00 \$
Camp le Manoir	15 811.59 \$
Construction St-Gelais	230 331.13 \$
WSP Canada Inc. (barrage Moulins)	17 680.86 \$
Pains d'Exclamation	45.71 \$
Claudine Hovington	43.99 \$
Aménagement MR (achat glissage terrain de jeux)	1 690.13 \$
Financière Banque Nationale (paiement intérêts)	1 940.41 \$
Ministère des Finances du Québec (certificat d'autorisation barrage des Moulins)	664.00 \$
Visa Desjardins	251.80 \$
Sonic	1 006.32 \$
Hydro Québec	2 998.75 \$
Bell Mobilité	123.05 \$
Pétroles Irving	989.16 \$
Desjardins RVER (remises Octobre 2018)	1 561.85 \$
Revenu Québec (remises Octobre 2018)	6 942.66 \$
Revenu Canada (remises Octobre 2018)	2 758.04 \$
SOUS-TOTAL :	317 897.17 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
Bell Canada	82.15 \$
Hydro Québec	7 181.64 \$
SOUS-TOTAL :	7 263.79 \$
COMPTES À PAYER	
9101-3243 Québec Inc.	7 553.86 \$
9363-3592 (transport adapté)	2 155.78 \$
Atelier Zig-Zag	126.46 \$
Bureauthèque Pro	751.30 \$
Catherine Dufour (bébé Lou-Henry Normand, né le 10 octobre 2018)	250.00 \$
Catherine Pedneault (remboursement inscription loisir)	92.00 \$
Communications Charlevoix (Octobre 2018)	53.98 \$
Construction DJL Inc.	2 492.22 \$
Daniel Tremblay (remboursement cellulaire 10 mois X 20.\$)	200.00 \$
Énergie et Ressources naturelles Québec	20.00 \$
Entreprises d'Électricité Dufour	135.56 \$
G. Perron Excavation	1 795.40 \$
Garage Edmond Bradet	3 130.23 \$
Hebdo Charlevoisien	183.96 \$
Lynda Tremblay	1 008.34 \$
Marchés Tradition	70.31 \$
MRC de Charlevoix	1 570.60 \$
Murielle Tremblay (remboursement matériel Salon du cadeau)	174.07 \$
Myriam Boudreault (bébé Annaly Desgagnés, née le 10 octobre 2018)	250.00 \$
Novexco	379.63 \$

Picard & Picard Inc.	603.62 \$
Quincaillerie Castonguay	330.04 \$
Quincaillerie Dufour	3 637.80 \$
Sani Charlevoix	172.46 \$
Solutia Télécom (surclassement téléphone service incendie)	71.83 \$
Toile Concept Inc.	241.44 \$
Valère d'Anjou	66.00 \$
Ville de Baie St-Paul (adhésion entente sécurité incendie)	4 375.00 \$
A. Tremblay & Frères Ltée	240.92 \$
Tremblay Bois Migneault Lemay, avocats (service première ligne)	1 916.88 \$
SOUS-TOTAL :	34 049.69 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Environnex	368.39 \$
Atelier Zig-Zag	186.13 \$
Laboratoire MAT Inc.	2 552.45 \$
Purolator	5.26 \$
Excavations de l'Isle Inc.	218.45 \$
Kemira	5 396.17 \$
Quincaillerie Castonguay	82.99 \$
SOUS-TOTAL :	8 809.84 \$
GRAND TOTAL : 368 020.49 \$	

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance reçue depuis la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2018.

#2018-11-385 - Campagne de sensibilisation à l'environnement : Approbation de la maquette soumise par Carococo

Considérant le mandat de graphisme octroyé à Carococo concernant la campagne de sensibilisation à l'environnement;

Considérant les maquettes transmises par Carococo pour approbation;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les maquettes de Carococo telles qu'elles sont déposées aux archives de la municipalité.

#2018-11-386 - Commandites / Dons - Commandites / Dons - Les Stéfany's roses de Charlevoix 2019 / Trophée Roses des sables

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de commanditer l'équipe charlevoisienne qui participera à la compétition Trophée Roses des sables, au Maroc, à l'automne 2019, soit Les Stéfany's roses de Charlevoix 2019, en lui accordant une table gratuite au Salon de Noël qui aura lieu les 24 et 25 novembre prochains au gymnase de l'école St-Pierre, d'une valeur de 55,00 \$. Par la présente, la dépense est autorisée.

#2018-11-387 - Commandites / Dons - Centre de la Petite enfance du Soleil à la lune : Entériner le don d'un drapeau au souper bénéfique pour l'installation l'Arc-en-ciel

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la décision de donner un drapeau à l'effigie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, d'une valeur d'environ 36,00 \$, en guise de prix de participation au souper bénéfique du Centre de la Petite enfance du Soleil à la lune qui a eu lieu le 3 novembre prochain. Par la présente, la dépense est autorisée.

#2018-11-388 - Commandites / Dons - Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul : Défunts de l'année 2017-2018

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement du don à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul d'un montant de 475,00 \$ représentant un don de 25,00 \$ pour chacun des dix-neuf (19) défunts de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour l'année 2017-2018 (de novembre à novembre). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-389 - Commandites / Dons – Carnaval IAC : Édition 2019 de l'évènement

Considérant que, les membres du conseil municipal ont décidé de répondre positivement à la demande de commandite de Carnaval IAC pour la tenue de l'édition 2019 de son carnaval annuel;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de cinq cents dollars (500,00 \$), l'accès au gymnase de l'école St-Pierre et de fournir le mobilier (tables, chaises et scènes) et l'aide au ménage à Carnaval IAC pour la tenue de la 10^e édition du Carnaval de L'Isle-aux-Coudres qui aura lieu du 2 au 17 février 2019. Sans limiter la généralité de ce qui précède, il est toutefois demandé à l'organisme de fournir l'aide de bénévoles pour le nettoyage du gymnase. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-390 - Commandites / Dons – École St-Pierre : Séjour éducatif et culturel à Ottawa

Considérant la sortie de fin d'année des élèves de 5^e et 6^e année de l'école St-Pierre qui aura lieu à Ottawa, les 24, 25 et 26 avril prochains;

Considérant qu'il s'agit d'un séjour éducatif et culturel pendant lequel le Parlement d'Ottawa, le Rideau Hall, le musée des sciences et technologies, le musée canadien de la guerre, le musée de l'agriculture et le musée canadien de l'histoire seront visités;

Considérant qu'ils sont dix-sept (17) élèves à prendre part à cette sortie;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de vingt dollars (20,00 \$) par élève, soit un total de 340,00 \$, pour cette sortie. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-391 - Soupers de Noël des pompiers volontaires et des bénévoles de la bibliothèque municipale

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les budgets suivants pour les différents soupers de Noël des intervenants municipaux, à savoir :

. un budget de deux cents (200,00 \$) pour le souper de Noël des bénévoles de la bibliothèque municipale. Par la présente, la dépense et le paiement sont autorisés à même le budget de la bibliothèque; .

. un budget de cinq cents (500,00 \$) pour le souper de Noël des pompiers volontaires. Par la présente, la dépense et le paiement sont autorisés à même le budget du service incendie de l'Isle-aux-Coudres.

#2018-11-392 - Date de célébration de l'Halloween à L'Isle-aux-Coudres

Considérant que la fête de l'Halloween est maintenant toujours célébrée le 31 octobre, et ce, peu importe le jour de la semaine sur lequel tombe cette journée;

Considérant que le 31 octobre peut tomber un jour de semaine et que les enfants peuvent avoir de l'école le lendemain;

Considérant que cette fête demande beaucoup de préparations et d'organisation aux parents;

Considérant que les enfants sont souvent fatigués à la fin de cette journée et qu'il est difficile pour eux de s'endormir en raison de l'excitation causée par la récolte de bonbons;

En considération de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de décréter que la fête de l'Halloween soit célébré le dernier vendredi du mois d'octobre, sans égard à la date, sur le territoire de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres et de transmettre une copie de la présente résolution à la Commission scolaire de Charlevoix.

#2018-11-393 - Sûreté du Québec : Signature de l'entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe, à titre de représentante de la municipalité, aux fins de signature de l'entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables de la Sûreté du Québec et qu'elles soient autorisées, et elles le sont par les présentes, à signer cette entente.

#2018-11-394 - Centre d'études collégiales en Charlevoix : Modification à la résolution #2018-06-207 intitulée « Prêt d'un local à Centre d'études collégiales de Charlevoix pour Formation continue Charlevoix »

Considérant la résolution #2018-06-207 intitulée « Prêt d'un local à Centre d'études collégiales de Charlevoix pour Formation continue Charlevoix »;

Considérant que les signataires qui ont été autorisés à signer l'entente afférente au prêt d'un local municipal aux termes de la résolution ci-dessus décrite sont monsieur Dominic Tremblay, maire, ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou madame Marie Dufour, secrétaire-trésorière adjointe;

Considérant que ni monsieur Dominic Tremblay ni monsieur Patrice Desgagnés ne font partie du conseil municipal;

Considérant qu'il y a lieu de désigner de nouveaux signataires pour la signature de l'entente de prêt d'un local municipal au Centre d'études collégiales en Charlevoix;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou la secrétaire-trésorière adjointe, à signer l'entente relativement à ce qui précède ainsi que tous les autres documents requis afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

#2018-11-395 - Mouvement Action-Chômage de Charlevoix : Renouvellement de l'adhésion membre corporatif

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de la municipalité, à titre de membre corporatif, au Mouvement Action-Chômage de Charlevoix au coût de 50,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés à même le budget de fonctionnement 2019 de la municipalité.

#2018-11-396 Paroisse Saint-François-d'Assise : Renouvellement de l'espace-annonce dans le feuillet paroissial

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'espace-annonce de la municipalité dans le feuillet paroissial de la Paroisse de St-François-d'Assise au montant de 235,00 \$ couvrant l'année 2019, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés à même le budget de fonctionnement 2019 de la municipalité.

#2018-11-397 - Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2018

Il est proposé à l'unanimité des conseillers de déposer officiellement les états comparatifs de la municipalité au 30 septembre 2017 et au 30 septembre 2018.

#2018-11-398 - Dépôt de la réponse du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec à la demande de retarder la rentrée scolaire

Considérant la correspondance transmise par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, le 4 octobre dernier, en réponse à la demande de la municipalité de retarder la rentrée scolaire après le congé de la Fête du Travail pour les élèves fréquentant un établissement d'enseignement primaire, secondaire ou collégial;

Considérant que puisque cette requête concerne le calendrier scolaire, elle aurait plutôt dû être adressée aux commissions scolaires et aux établissements collégiaux;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. demander à la Commission scolaire de Charlevoix ainsi qu'au Centre d'études collégiales en Charlevoix (Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière) de modifier leur calendrier scolaire respectif afin que la rentrée scolaire de leurs étudiants s'effectue plutôt après le congé de la Fête du Travail, comme c'est généralement le cas pour les étudiants universitaires;

. de transmettre une copie de la présente résolution ainsi qu'une copie de la résolution #2018-09-306 à la Commission scolaire de Charlevoix, au Centre d'études collégiales en Charlevoix (Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière), à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à la Fédération des cégeps.

#2018-11-399 - Dépôt de l'étude de faisabilité technique et financière pour la mise en œuvre du plan de transition du transport collectif de Charlevoix

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer l'étude de faisabilité technique et financière pour la mise en œuvre du plan de transition du transport collectif de Charlevoix préparée par madame Josée Bouchard, conseillère en mobilité durable, sous la supervision de madame Nancy Tremblay, agente de développement économique au service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, en date de juin 2018.

#2018-11-400 - Dépôt des raisons de la relocalisation du bureau de vote d'Élections Québec

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer une correspondance du 18 juin 2018 de madame Hélène Brochu, directrice de scrutin Charlevoix – Côte-de-Beaupré, faisant mention des raisons de relocalisation du bureau de vote par anticipation et le jour du scrutin dans le cadre des dernières élections provinciales.

#2018-11-401 - Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres : Demande de déplacement de deux bâtiments

Considérant le projet de construction d'un nouveau bâtiment sur le site des Moulins de l'Isle-aux-Coudres;

Considérant que le bâtiment actuel abritant l'ancienne boulangerie et l'ancien atelier du meunier doit être déplacé mais qu'il pourrait servir pour divers entreposages nécessaires aux activités des Moulins;

Considérant que Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres s'engage à assumer tous les frais reliés au déplacement du bâtiment;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres à déplacer, à ses frais, ce bâtiment, en autant toutefois qu'il soit relocalisé à l'extérieur de la zone agricole et que son implantation soit fixé par un arpenteur-géomètre en raison des diverses contraintes pouvant affecter le site des Moulins, soit entre autres la zone agricole et une ligne électrique.

#2018-11-402 - L'Ancrage de l'Isle-aux-Coudres : Demande de soutien à la création d'environnements favorables des SIPPE

Considérant la demande de commandite présentée par L'Ancrage de l'Isle-aux-Coudres au Programme à la création d'environnements favorables des SIPPE (Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance) et qui a été déposée à la municipalité le 31 octobre dernier et présentée à la Table de la famille;

Considérant que cette demande de subvention a comme objectif de mettre sur pied des activités pour les enfants de moins de cinq ans;

Considérant que l'apport demandé à la municipalité est de 1 000,00 \$;

Considérant que cette demande cadre dans la Politique familiale de la municipalité;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le montant de 1 000,00 \$ demandé par L'Ancre de l'Isle-aux-Coudres concernant le projet ci-dessus exposé, le tout conditionnellement à l'octroi par l'Organisme de la subvention demandée au Programme à la création d'environnements favorables des SIPPE. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-403 - Soutien à la diffusion de la programmation des bibliothèques

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de poursuivre la collaboration au soutien à la diffusion de la programmation des bibliothèques municipales, et plus particulièrement de celle de L'Isle-aux-Coudres, dans le journal local Le Charlevoisien et d'autoriser la contribution de 369,00 \$ pour l'année 2019. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés à même le budget de fonctionnement 2019 de la municipalité.

#2018-11-404 - Équipement supra-local : Paiement pour l'année 2018

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture portant le numéro 8FD000251 de la Ville de Baie-Saint-Paul pour l'utilisation de l'aréna (équipement supra-local), dont le coût s'élève à la somme de 9 443,00 \$.

#2018-11-405 - Club de motoneiges de L'Isle-aux-Coudres : Droits de passage

Considérant la demande d'autorisation de passage et de traverse des chemins municipaux faite par le Club de motoneiges de l'Isle-aux-Coudres;

Considérant que le sentier de motoneiges doit traverser le chemin Tremblay, le chemin Pedneault et le chemin Desgagnés (au dernier tiers) et qu'il doit passer sur le chemin de la Prairie sur toute sa longueur;

Considérant que le Club de motoneiges de l'Isle-aux-Coudres s'engage à porter une attention particulière à ces portions de sentier par une signalisation adéquate;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage et la traverse des chemins municipaux tel

d'identifiés ci-haut, par le Club de motoneiges de l'Isle-aux-Coudres pour la saison 2018-2019.

#2018-11-406 - Dépôt d'une correspondance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec concernant le projet « Rideaux » déposé par la Commission scolaire de Charlevoix

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer la correspondance transmise, le 13 juillet 2018, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec concernant le projet « Rideaux » déposé par la Commission scolaire de Charlevoix dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

#2018-11-407 - Dépôt d'une correspondance de la Commission scolaire de Charlevoix concernant le transport scolaire dans le chemin Côte à Picoté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer la correspondance transmise le 19 octobre 2018 par la Commission scolaire de Charlevoix concernant le réseau scolaire sur L'Isle-aux-Coudres et, plus particulièrement l'interruption du transport des élèves dans le secteur du chemin Côte à Picoté.

#2018-11-408 - Projet de réfection du barrage hydraulique du Ruisseau rouge aux Moulins de l'Isle-aux-Coudres : Paiement de la facture numéro 0784286 à WSP Canada Inc.

Considérant le projet de réfection du barrage hydraulique du Ruisseau rouge aux Moulins de l'Isle-aux-Coudres;

Considérant que la firme d'ingénieurs mandatée dans le cadre du projet, soit WSP Canada Inc., a continué l'avancement de ses travaux, dont l'avancement se décrit comme suit en date du 8 septembre 2018 : relevés topographiques-bathymétrie complétés à 100 %, calculs hydrologiques complétés à 100 %, calculs hydrauliques complétés à 100 %, la confection de plans et de vis (80 %) à 95 % et la coordination, accords et autorisations complétés à 75 %;

Considérant la facture partielle d'honoraires professionnels transmise le 25 octobre 2018 par WSP Canada Inc. concernant l'avancement des travaux ci-dessus décrits;

Considérant la recommandation favorable de madame Stéphanie Pelletier, ingénieure à la MRC de Charlevoix, en date du 7 novembre 2018, d'acquitter cette facturation;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture portant le numéro 0784286 de WSP Canada Inc., au montant de 8 757,93 \$ taxes incluses concernant les travaux de réfection du barrage hydraulique du Ruisseau rouge aux Moulins de l'Isle-aux-Coudres. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-409 - Offre d'emploi : Journalier temporaire sur appel

Considérant la démission de monsieur Daniel Tremblay, à titre de journalier, laquelle a été déposée lors de la séance extraordinaire sans avis de convocation du 31 octobre dernier;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers ce suit :

. d'ouvrir un poste de « Journalier temporaire sur appel » au service des travaux publics, selon la description d'emploi approuvé par le conseil municipal lors de la séance de travail tenue plus tôt ce jour et déposée aux archives de la municipalité et selon la convention de travail 2016-2020 des employés de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres présentement en vigueur;

. d'afficher l'offre d'emploi sur les babillards municipaux, dans les principaux commerces, sur le site Internet de la municipalité, sur la page Facebook de la municipalité et à la télévision communautaire;

. de convoquer les candidats retenus en entrevues, lesquelles seront faites par madame Violette Bouchard, conseillère attitrée aux ressources humaines, monsieur Viateur Tremblay, conseiller attitré à la voirie et un membre du personnel administratif;

. que la date limite pour poser une candidature soit le lundi, 26 novembre 2018, à 10h00;

. qu'une banque de noms des candidats intéressés par l'emploi et qui ont reçu une recommandation favorable lors des entrevues soit créée.

#2018-11-410 - Formation pour l'inspection visuelle des cylindres : Inscription de trois pompiers

Considérant la volonté du conseil municipal de former les pompiers au niveau du service incendie de la municipalité;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire trois (3) pompiers volontaires, dont les noms restent à être confirmés par le chef incendie, à une formation pour l'inspection visuelle des cylindres qui aura lieu à la Ville de Baie-Saint-Paul, au coût de 385,00 \$ plus taxes par pompier. Par la présente, la dépense, les frais de déplacement et son paiement sont autorisés.

#2018-11-411 - Achat de masques de poche pour le service de premiers répondants

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu de procéder à l'achat de vingt-six (26) masques de poche jetables et de valves anti-retour pour le service de premiers répondants au coût de 10,00 \$ chacun, auprès de la Coopératives des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-412 - Édition 2018 du brunch annuel organisé par le service incendie

Considérant que la brigade incendie organise annuellement un brunch afin de financer une partie de ses opérations;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. d'autoriser la tenue d'un brunch par la brigade incendie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, le dimanche, 25 novembre 2018, à la salle du conseil située à l'édifice municipal, lequel se veut une activité de financement pour ladite brigade incendie;

. de fixer le coût de chaque déjeuner à 15,00 \$ pour les adultes, 7,50 \$ pour les enfants de 7 à 12 ans et gratuit pour les enfants de 6 ans et moins.

#2018-11-413 - Festival des pompiers de Charlevoix 2018 : Dépôt du compte-rendu et affectation du bénéfice net au surplus accumulé réservé du service incendie

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. de déposer le compte-rendu des revenus et des dépenses préparé par l'administration municipale et approuvé par le comité organisateur, lequel fait état d'un bénéfice net de 8 374,19 \$;

. d'affecter ce bénéfice net au surplus accumulé réservé du service incendie;

. de féliciter le comité organisateur pour avoir fait de cet événement une belle réussite.

#2018-11-414 - Ancien chemin montré à l'originare : Vente à madame Nathalie Dufour et monsieur Michel Petit

Considérant que le lot numéro 6 284 237 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, constitue une partie d'un ancien chemin montré à l'originare qui n'est plus utilisée comme voie de circulation publique par le public en général, et ce, depuis plusieurs années;

Considérant la demande d'acheter ledit lot qui a été formulée par madame Nathalie Dufour et monsieur Michel Petit, nouvellement propriétaires de la propriété située au 1748, chemin des Coudriers et auparavant propriété de madame Françoise Dufour;

Considérant le mandat de renumérotation cadastrale confié à monsieur Patrice Fortin, de Tremblay & Fortin, arpenteurs-géomètres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. d'abolir et fermer comme chemin municipal le lot numéro SIX MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DEUX CENT TRENTE-SEPT (Lot 6 284 237) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2;

. de vendre le lot numéro SIX MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DEUX CENT TRENTE-SEPT (Lot 6 284 237) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, à madame Nathalie Dufour et monsieur Michel Petit, et ce, pour la somme de cent dollars (100,00 \$) plus toutes les taxes applicables, le cas échéant, le tout payable comptant;

. d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe à poser tout geste et conclure et signer l'acte de vente et tout autre document jugés utiles et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution;

. que tous les frais afférents à la présente transaction soient assumés par madame Françoise Dufour et monsieur Michel Petit ou madame Françoise Dufour, ancienne propriétaire de la propriété située au 1748, chemin des Coudriers, selon l'entente intervenue entre eux, soit notamment mais sans limitation les frais d'arpentage, d'opérations cadastrales et de notariat.

#2018-11-415 - Demande de La Pointe du Soleil levant (Hôtel La Roche Pleureuse) : Extension de délai

Considérant l'avis d'infraction transmis par l'inspecteur en bâtiment à La Pointe du Soleil Levant, le 4 octobre dernier, concernant diverses infractions à la réglementation en vigueur;

Considérant la demande de madame Danielle Delaney, représentante de La Pointe du Soleil Levant, datée du 11 octobre dernier, d'obtenir une extension de délai afin de régulariser la situation étant donné que l'établissement d'entreprise est fermé;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une extension de délai à La Pointe du Soleil levant jusqu'au 15 mai 2019, date butoir, afin que cette entreprise puisse se conformer à tout ce qui lui a été reproché dans l'avis d'infraction ci-dessus décrit.

#2018-11-416 – Stationnement afférent à la piste de ski de fond : Signature d'une entente

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à la disposition des usagers du sentier de ski de fond de la municipalité un stationnement;

Considérant que les représentants de la succession de monsieur Louis-Marie Gagnon sont d'accord pour renouveler l'entente intervenue avec ce dernier pour la saison hivernale 2017-2018;

Considérant que tout l'entretien de ce stationnement sera à la charge de la municipalité;

Considérant que la municipalité pourra y installer des pancartes, soit des panneaux explicatifs et une pancarte de stationnement;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

. de louer une partie du lot numéro 5 275 357 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, appartenant à la succession de monsieur Louis-Marie Gagnon, pour la saison hivernale 2018-2019, soit du 1^{er} décembre 2018 au 31 avril 2019, moyennant un loyer total de 100,00 \$ pour la saison;

. que la directrice générale soit autorisée, et elle l'est par les présentes, à signer toute entente avec la succession de monsieur Louis-Marie Gagnon afin de donner plein et entier effet à la présente résolution. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-11-417 – Mention de félicitations au Centre de la petite enfance du Soleil à la lune : Réussite du souper bénéfique 2018

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une mention de félicitations au Centre de la petite enfance du Soleil à la lune pour la réussite du souper bénéfique au profit de l'installation l'Arc-en-ciel, lequel a permis d'amasser la somme de 10 813,00 \$.

#2018-11-418 – Mention de félicitations au Rassemblement Anciennes et Modifiées

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une mention de félicitations au Rassemblement Anciennes et Modifiées pour leur belle implication au sein de la collectivité insulaire et notamment pour la somme de 3 600,00 \$ remise au dernier souper bénéfique organisé au profit de l'installation l'Arc-en-ciel du Centre de la petite enfance du Soleil à la lune et aussi pour avoir créé un attrait touristique important durant les années où s'est produit le festival.

#2018-11-419 – Rappel aux citoyens : Nuisance par le bruit des crissements de pneus sur les voies publiques

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de rappeler aux citoyens, par les modes de communication suivants, soit la télévision communautaire, la page Facebook et le site Internet de la municipalité, le journal Le Phare, les babillards municipaux, le Babillard Marsouin (page Facebook), l'existence du règlement sur la qualité de vie et que des sanctions sont applicables aux contrevenants qui notamment créent des nuisances par le bruit en faisant crisser leur pneus d'automobiles sur les voies publiques et de demander une rencontre avec monsieur Enrico Simard, notre parrain à la Sûreté du Québec, afin de trouver des pistes de solution efficaces pour régler ce fléau.

#2018-11-420 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 20h19.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 20h58.

#2018-11-421 – Levée de la séance ordinaire du 12 novembre 2018

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance ordinaire du 12 novembre 2018, à 20h59.

Frédéric Boudreault, maire suppléant

**Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

Je, Frédéric Boudreault, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 10 décembre 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Frédéric Boudreault, maire suppléant